



Séjour photo - "Vosges – Dans l'univers du chamois"

Photographe expérimenté et au parcours professionnel orienté vers la protection de la nature, Jonathan Lhoir vous propose tout au long de l'année, des voyages et stages photo/nature en France, en Europe et vers quelques autres destinations plus lointaines. Soucieux de répondre à vos attentes, ces prestations sont adaptées à votre niveau de connaissance et sont accessibles aux photographes et naturalistes débutants ou confirmés. Durant ces séjours, vous serez également sensibilisé à la protection des espèces et des biotopes observés.

Durée : 4 jours.

Lieu du stage : Vosges – Environs Gérardmer - France

Niveaux : Pour photographe, naturaliste, débutant, initié ou expert.

Conditions : Facile – Peu de marche.

Hébergement : Gîte en base chambre twin – individuelle en supplément (350€).

Nombre de participants : 3 à 6.

Thématique : Chamois – ambiance automnale.

Tarif : 845€

Dates 2020 : du vendredi 06 novembre 13h00 au lundi 09 novembre 12h00.

Lieu de rendez-vous : A l'hébergement – Environs Gérardmer.

Intervenant :

Jonathan est avant tout un naturaliste et un photographe passionné. Diplômé en sylviculture et environnement, il a acquis au fil de ses diverses expériences professionnelles des compétences fortes dans de nombreuses disciplines telles que l'entomologie, l'ornithologie ou encore la botanique. Aujourd'hui, photographe professionnel, il utilise la photographie comme support afin de communiquer son engagement pour la protection de la nature. Conférencier, membre de jury, exposant, auteur de divers ouvrages, ses photographies sont également primées et publiées à travers l'Europe.

Description du séjour :

Le massif des Vosges est un lieu de prédilection pour la photographie du chamois ! Peu farouches et abondants, nous passerons la majeure partie du séjour à les photographier durant les belles lumières matinales et de fin de journée. Au cours de la journée nous sillonnerons le secteur pour photographier les forêts, lacs, rivières, cascades et diverses tourbières. Ce séjour multithématiques devrait ravir les photographes amateurs de vie sauvage et de nature.

Vous aimerez :

- L'odeur des chaumes au petit matin
- Les bancs de brouillard
- Observer les jeunes chamois
- Les nombreuses cascades

L'avis du guide :

« Presque comme un premier amour, les Vosges me font toujours de l'effet. Ces valons et sommets agréables à regarder sont autant de douceurs à apprécier. Durant ce séjour, vous oscillerez entre les forêts, les cascades et les chaumes à la recherche de l'instant parfait ».

Jonathan Lhoir

Planning :**Jour 1**

Présentation du voyage et tour de table des participants
Point théorie
Prises de vue jusqu'au coucher du soleil – Le Hohneck
Repas du soir
Retour à l'hébergement

Jour 2

Petit déjeuner avant l'aube
Prises de vue – Le Hohneck
Déjeuner
Prises de vue jusqu'au coucher du soleil – Tourbières, cascades et forêts
Repas du soir
Retour à l'hébergement

Jour 3

Petit déjeuner avant l'aube
Prises de vue – Le Hohneck
Déjeuner
Analyse et critique d'images
Prises de vue – Le Hohneck
Repas du soir
Retour à l'hébergement

Jour 4

Petit déjeuner
Prises de vue – Le Hohneck
Débriefing
Retour lieu de prise en charge
Fin du séjour

Informations :

www.jonathanlhoir.com
jonathanlhoir@hotmail.com
+33 (0) 6 87 29 60 23
www.unoeilsurlanature.com

Le tarif comprend :

- Le transport sur place prévus au programme – (Gérardmer - hébergement - terrain)
- Les repas du jour 1 soir au jour 4 matin
- L'encadrement par un photographe professionnel
- L'hébergement.

Le tarif ne comprend pas :

- Les billets d'avion
- Les boissons alcoolisées et dépenses personnelles ainsi que les pourboires
- Les trajets jusqu'au lieu d'accueil et à partir du lieu de dispersion.
- Les différentes assurances : Annulation ou/et Frais de recherche et secours - Assistance - Rapatriement – Interruption de séjour
- Les frais de visas si nécessaires
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « le tarif comprend ».

Préparer votre voyage :

Documents

- document d'identité
- documents importants numérisés ou imprimés (billets d'avion)
- contrat d'assurance

Bagages

- un grand sac de voyage destiné à voyager en soute.
- un sac à dos photo compatible avec les normes « bagage cabine ». (Attention au poids maximum en fonction des compagnies aériennes).

Matériel photo et accessoires

- un boîtier reflex
- batteries + chargeur
- cartes mémoire
- télécommande
- objectifs (téléobjectifs / grand-angle / macro)
- lingette/pinceau
- filtres (polarisant/gris neutre/gris dégradé)
- un trépied / monopode
- pc portable
- HD externe

Vêtements

- T-shirt
- doudoune en plume ou polaire
- pantalon rando
- veste imperméable et chaude
- une paire de chaussures de rando
- surpantalon imperméable
- gants/moufles
- lunette
- casquette

Santé et pharmacie personnelle

Une visite chez votre médecin est obligatoire pour faire le point sur votre état de santé général.

Votre pharmacie personnelle doit contenir quelques produits indispensables :

- antalgique léger
- anti-inflammatoire léger
- crème solaire et hydratante
- baume à lèvres
- médicaments et/ou traitements liés à votre état de santé

Réservation :

Votre inscription est à effectuer auprès de notre agence partenaire PEDIBUS.
Veuillez prendre contact avec votre guide photographe afin d'obtenir la procédure.

Annulation :

De notre part :

PEDIBUS se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle PEDIBUS a pris connaissance du désistement) :

- A 31 jours et plus du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 € par personne
- Entre 30 et 21 jours du départ : 35 % du montant du séjour
- Entre 20 et 14 jours du départ : 50 % du montant du séjour
- Entre 13 et 2 jours du départ : 75 % du montant du séjour
- La veille ou le jour du départ : 90 % du montant du séjour

Dans le cas de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

- De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
- De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
- A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).
- Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour).
- Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (3,9 % du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n°4637 joint à votre dossier. Il est disponible sur www.pedibus.org ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'Assurance Annulation :

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé.

Les événements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour Causes Dénommées :

- Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
- La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur (excepté une annulation à 31 jours et plus du départ), déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger :

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Organisé en partenariat avec



Un Œil sur la Nature
 Voyage commercialisé par PEDIBUS
 Maison du Rosaire - 73670 Saint Pierre d'Entremont
 PEDIBUS sarl au capital de 8000€ - RCS de Chambéry n°507768919
 Agence de voyages IM073100009
 Siret - 50776891900015 / TVA - FR48507768919
 Garantie Groupama - 5 rue du centre – 93199 Noisy le Grand cedex
 RCP – MMA - SARL SAGA - BP 54 - 69922 OULLINS Cedex.
pedibus@pedibus.org

